

## DU COMPTE À L’AFFABULATION LES STATISTIQUES DU CHÔMAGE

Jean-Louis Besson et Maurice Comte

Comme les indicateurs de l’inflation, de la productivité et de la croissance, les chiffres relatifs au chômage sont un point de repère important pour la gestion de l’économie. Mais ils sont aussi investis d’un rôle stratégique sans équivalent, en raison de leur place privilégiée dans les représentations que la conscience sociale se fait de la crise économique. Malgré la dramatisation des commentaires, le déficit commercial par exemple, reste une abstraction, qui n’émeut que les cercles restreints des responsables économiques, politiques ou syndicaux : c’est que ce déficit n’a aucune conséquence directe et évidente. Il n’en est pas de même pour le chômage et l’inflation, qui sont au cœur du problème individuel de survie propre au capitalisme : ils évoquent directement la question du salaire, de son lien avec le travail et avec l’achat/vente de marchandises. Mais l’impact du chômage et de l’inflation vient aussi et surtout de leur inscription dans le vécu quotidien : à l’euphémisme raisonneur du discours tenu au nom de l’intérêt collectif répond le cri du manque, voire de la misère des victimes individuelles.

La problématique de la mesure pourrait sembler, par son abstraction, sa technicité et ses présupposés, fort éloignée de ces réalités. Elle n’en est pas pour autant indépendante : même en s’en tenant au point de vue d’un observateur, la réflexion sur la mesure se situe dans un double champ présenté ici de façon synthétique à partir de notre ouvrage « *Compter les chômeurs...* » (en collaboration avec P. Rousset, PUL 1982).

La perspective méthodologique, évidemment indispensable considère la mesure comme un reflet de la réalité et analyse, pour les réduire ou les apprécier, les causes d’incertitude inhérentes à la quantification (§ 1. *Les statistiques comme reflet*). Mais la mesure est aussi un enjeu et un acteur dans le fonctionnement du social : l’image qu’elle fournit n’est pas purement immatérielle, car elle n’est pas dissociable du miroir sur lequel elle s’inscrit (§ 2. *Les statistiques comme miroir*).

Ces deux approches n’épuisent pas le sujet : la mesure, en voulant signifier par le nombre la réalité économique, se trouve placée dans une position particulière au sein du système d’interprétation et d’action de la société sur elle-même. D’où le fait que la mesure signifie le pouvoir. Mais, au-delà, dans la société moderne de masse, elle devient un signifié. Autonomisée en un système qui crée sa propre référence, elle substitue à la réalité sa propre (ir)réalité (§3. *De l’autre côté du miroir*).

### 1. LES STATISTIQUES COMME REFLET

Le chiffre du chômage fonctionne comme un objet de consommation. Cette affirmation serait banale si elle ne s’appliquait qu’au grand public ; elle l’est moins s’agissant des commentateurs- voire des analystes et modélistes- qui s’appuient au maximum sur lui, faisant assaut d’astuce pour en extraire une signification. Par exemple, on voit s’ajouter aux gloses courantes sur le niveau (bas/élevé) ou les variations (croissance/décroissance), des considérations sur les dérivées secondes, les variations des taux de variation, du genre

t-ralentissement de la croissance du chômage''. Sans chercher à discuter ici la légitimité de telles observations, il nous faut noter que le chiffre est traité comme un « donné », un « fait », que le discours pourrait tout au plus tenter de contourner.

A cette conception implicite on peut opposer nettement l'idée que le chiffre est une construction. « Donnez-moi un chiffre, je vous donnerai une définition du chômage » déclarait un directeur de l'ANPE. Ce n'est là qu'une boutade, portant sur une question secondaire, mais on peut la prendre comme indice et incitation à élucider la signification et les conséquences de la production d'un chiffre ayant pour ambition d'être une traduction aussi fidèle que possible d'une réalité. Résumons la chaîne des opérations successives dont est issu le chiffre : 1. repérage de l'objet par sa délimitation et son positionnement au sein d'une conceptualisation générale ; 2. élaboration d'une définition ; celle-ci est soumise à des contraintes contradictoires : elle doit simultanément interpréter fidèlement les principes retenus au cours de la phase 1 et tenir compte des difficultés ou contingences du recueil de l'information ; il faut donc procéder à une condensation et à une simplification délicates. 3. choix d'une procédure d'investigation adaptée et réalisation des observations sur le terrain ; 4. transcription sous formes de chiffre.

### **Les doutes du compteur**

Quoique lapidaire, ce schéma donne une impression de complexité que ne démentit nullement la procédure réelle (cf. l'article d'Alain Desrosières). Et pourtant, nous avons préalablement éliminé une source importante d'interférences parasites en faisant, provisoirement, l'hypothèse qu'il existerait un observateur qui, du fait de sa position sociale (extra-sociale), pourrait faire prévaloir des finalités de connaissance scientifique. C'est pour respecter au mieux cette hypothèse initiale que nous avons choisi d'étudier l'enquête emploi qui en constitue une approximation convenable : elle est réalisée (2 fois par an) par un organisme indépendant (INSEE) sur de gros échantillons et est destinée à une étude assez fine de la structure des emplois et du marché du travail.

Ce préalable étant posé, résumons brièvement la façon dont l'enquête-emploi traite les phases évoquées ci-dessus, et, tout d'abord, comment elle définit le chômeur. Depuis 1975, l'indicateur privilégié est le nombre des « chômeurs au sens du Bureau international du Travail », que nous désignerons indifféremment par la suite par « chômeurs BIT » ou « chômage BIT ». Bien que cet indicateur soit largement utilisé dans le monde, il est loin d'avoir partout le même contenu. L'un des motifs de cette diversité est que les recommandations issues de la conférence du BIT réunie à Genève en 1954 (actualisées en 1978) ne fournissent qu'un cadre imprécis. En particulier, il n'existe pas de définition explicite du chômeur : inspirée par des considérations pratiques, la « définition » internationale est surtout une sorte de nomenclature, un recueil de recettes destinées à traiter de quelques cas particuliers. D'où le souci de l'INSEE de donner une transcription préalable des principes implicites : est chômeur BIT/INSEE, une personne sans emploi, disponible et à la recherche effective d'un emploi rémunéré.

Il s'agit là de la définition a-priori, qui reste trop vague pour permettre, par le biais de questions, de classer sans ambiguïté toutes les personnes. C'est seulement a posteriori, dans le questionnaire retenu que se dessine, au travers des choix faits par l'INSEE, la définition réelle du chômeur : celui-ci doit n'avoir effectué aucun travail (pas même une heure) pendant la semaine qui précède l'enquête, avoir fait un acte effectif de recherche d'emploi depuis moins d'un mois et être disponible pour travailler dans un délai de 15 jours.

Ces précisions n'échappent pas à un certain arbitraire, mais elles sont indispensables pour garantir la validité et la stabilité de la mesure, qui seraient affectées par des perceptions subjectives variables de l'enquêté, de l'enquêteur ou du codeur. A cela peut s'ajouter un souci de simplification : le critère « sans aucun travail » évite à l'interviewé toute appréciation quantitative de son activité et inscrit sa réponse dans une alternative simple. Mais la part d'arbitraire incluse dans les critères peut fausser totalement la mesure, ou plus exactement, la vider de sens. L'enquête emploi menée sur le modèle métropolitain dans les DOM-TOM conduit à des taux de chômage très bas, sans rapport avec la situation de l'emploi telle qu'on peut l'apprécier par ailleurs. Les motifs de cette distorsion de l'indicateur BIT/INSEE tiennent au fonctionnement particulier du marché du travail : très rétréci, intégré dans des rapports de clientèle, il contraint les postulants à un emploi, à des travaux occasionnels et à de longs délais d'attente sans recherche ; les critères BIT les classent alors comme inactifs.

Si l'on doit adapter la mesure à chaque situation particulière, on peut en déduire que le changement dans le temps des structures du marché du travail fait « dériver » les mesures en dehors de toute modification de procédure. Le problème de la représentation, classique en méthodologie, est compliqué et prolongé par les difficultés propres à la mesure. Ainsi, nous avons vu qu'une bonne mesure instantanée exige une détermination stricte et rigide du référent, sous peine d'instabilité dans la partition des catégories retenues. Une conceptualisation est beaucoup plus ouverte, ne serait-ce que parce qu'elle use d'un grand nombre de critères de détermination : de ce fait, elle autorise et même requiert des contours plus sinueux et plus flous, qui assurent son adaptation aux inévitables perturbations ou évolutions de son champ.

On ne doit pas cependant se dissimuler que les concepts eux-mêmes ne peuvent échapper au vieillissement et à l'obsolescence et que trop souvent la théorie s'en accommode, feignant de ne pas prendre garde aux glissements sémantiques. De ce point de vue les malheurs de la rigueur dont souffre nécessairement la quantification ont valeur heuristique. Prenons l'indicateur BIT : il repose sur l'idée qu'il existe un marché du travail « normal ». En d'autres termes, la main-d'oeuvre potentielle est contrainte pour (sur)vivre de s'y présenter. Si cette hypothèse n'est pas vérifiée, en cas de sous-emploi, le marché du travail va avoir tendance à se vider ce que l'indicateur traduira par une baisse (une moindre hausse).

C'est l'exemple bien connu des fluctuations conjoncturelles aux Etats-Unis. Dans le creux de la vague, nombre de demandeurs d'emploi, lassés par des recherches infructueuses, renoncent et, par le jeu des critères retenus, se fondent dans les inactifs. Lors de la reprise économique, ces « *discouraged workers* » se remettent à espérer, reviennent sur le marché du travail et la décrue du chômage mesuré est plus tardive et plus lente que ne le laisserait croire la reprise des embauches.

D'autres illustrations confirmeraient l'ampleur des problèmes posés par la signification des indicateurs ; il reste à savoir s'il suffirait de procéder à exégèse. Tous les modèles de prévision incluent des correctifs pour tenir compte des modulations du rapport actifs/inactifs (« flexion conjoncturelle des taux d'activité ») ou des « cycles de productivité » dus au décalage de l'ajustement au niveau de la production des effectifs employés. Les corrections ainsi proposées procèdent à des confrontations, mais aussi à des extrapolations qui exigent des qualités particulières des chiffres sur lesquelles elles reposent. On peut alors se demander si l'enquête par sondage, tant par les difficultés de recueil de l'information que par les imprécisions inévitables d'une procédure probabiliste, n'introduit pas des approximations excessives qui pourraient conduire l'exégèse au pur non-sens.

### **Incertitudes du comptage**

Le sondage a tellement envahi notre quotidien qu'il jouit de ce statut particulier de source "dont on se méfie" d'une façon générale, ce qui fait que l'on s'autorise ensuite à l'utiliser au maximum sans aucun scrupule. Sur ce point, l'enquête-emploi permet de faire justice de bien des idées reçues, en montrant le vice fondamental sous-jacent à une telle attitude : il vaut mieux se fier « en gros » aux sondages s'ils offrent quelques garanties et s'en méfier d'autant plus qu'on leur demande des détails. Et ceci reste vrai pour une enquête lourde, puisqu'elle repose sur un échantillon très volumineux de 180.000 personnes environ. Malgré cela, elle souffre d'imprécisions d'ordre statistique qui ne sont nullement négligeables : le chiffre actuel du chômage BIT n'est connu, au seuil de probabilité de 0,95, qu'à +/- 3 ou 4 % près, incertitude qui est du même ordre sur les variations observées d'une année sur l'autre. Pourtant, l'élaboration des principes et de la méthode, du tirage utilisé, ont fait l'objet d'une réflexion préalable enrichie par des années d'expérience. En particulier, les auteurs de la procédure ont souhaité avoir une idée de l'erreur d'échantillonnage commise, d'où le souci de conserver au tirage une forme théoriquement proche de celle d'un tirage probabiliste exhaustif. En fait, la réalisation correcte de l'enquête interdit d'utiliser un tirage « au hasard » simple. D'où le recours à une combinaison complexe : tirage systématique, après stratification, d'aires de 40 logements en moyenne. De ce fait, les erreurs aléatoires calculées ne sont elles-mêmes que des estimations (au sens statistique) approchées des valeurs réelles (sur tous ces points voir « Compter les chômeurs... »).

La mise en évidence et le calcul, même grossier, de l'erreur aléatoire est sans doute un grand progrès par rapport à la discrétion ou au silence qui entourent les résultats des sondages d'opinion sous prétexte que toute évaluation directe des incertitudes est impossible. Pourtant, on peut se demander si ces jolis intervalles de confiance ne peuvent pas en pratique, être un degré de plus de mystification pour les utilisateurs peu scrupuleux : l'erreur d'échantillonnage n'est qu'une part de l'erreur propre à l'enquête (appelée improprement erreur totale). En effet, il existe aussi des erreurs d'observation, à peu près impossibles à évaluer même si la réalisation pratique de l'enquête en révèle à chaque instant la présence. Prenons un exemple : l'enquête ne porte qu'indirectement sur les personnes, car elles sont trop mobiles pour que l'on puisse effectuer leur échantillonnage à partir de la base nominative fournie par le recensement général de la population (RGP). Même si celle-ci est à peu près complète, le rythme et les délais d'exploitation du RGP sont tels qu'elle est toujours démodée au moment où on l'utilise et très insuffisante pour permettre le repérage des personnes. D'où le choix pour ce type d'enquête du tirage de logements et même, dans le cas de l'enquête emploi, d'aires de 40 logements environ. Ce choix peut être justifié d'un point de vue méthodologique, notamment par la diminution sensible des oublis, des non-réponses, etc. Mais la procédure effective d'enquête montre que l'équivalence supposée entre tirage d'aires et tirage de personnes peut être approximative : chaque aire, préalablement délimitée dans le fichier, doit être déterminée sur le terrain par l'enquêteur, qui doit ensuite en faire un inventaire exhaustif. A ce stade, certains logements lui échappent, que l'on retrouve d'ailleurs en partie au cours des enquêtes suivantes. Puis, chaque logement repéré doit être observé : l'enquêteur rentre alors parfois bredouille (absences réitérées) ou peut se heurter à un refus, aux motivations fort diverses (refus systématique ou spécifique à l'enquête, en liaison avec le statut social et professionnel par exemple). Enfin, chaque résident n'est pas interrogé et, le plus souvent, l'un d'entre eux répond pour les autres : il se produit alors des dissimulations (situations plus ou moins régulières, discrétion de principe), ou des omissions portant sur les personnes dont le lien (familial, social) avec le logement est relâché, ou encore des erreurs par manque

d'information face aux réponses détaillées exigées par le questionnaire (cf. le schéma ci-joint).

Ces problèmes sont bien connus des statisticiens et ils mettent en oeuvre diverses procédures de « redressement », destinées à éliminer les biais systématiques et les erreurs les plus flagrantes. Mais on ne doit pas se leurrer sur l'efficacité de ces procédés : la méthodologie qui les inspire reste simpliste, même si les moyens mis en oeuvre sont sophistiqués. Il s'agit de substituer au non-répondant quelqu'un qui lui « ressemble », opération qui s'apparente au jeu du portrait chinois sur le modèle « dis-moi quel est ton logement, ta CSP, etc., et je te dirai qui tu es ». Les mésaventures de ces techniques témoignent davantage des insuffisances nécessaires de l'enquête qu'elles n'en corrigent les erreurs de façon sûre : depuis 1975, les procédures de redressement considérées comme insuffisantes ont été complétées par un « calage » final sur la pyramide des âges du recensement, opération peu élégante du point de vue théorique, puisqu'on renonce à l'analyse des causes d'erreur.

Ces difficultés, et le souci d'y porter remède, proviennent pour une part du caractère probabiliste du sondage : toute personne désignée par le sort doit être interviewée, sous peine de biais, qui peuvent être considérables, à l'extrapolation. La cause des défections est moins technique, surtout avec un sondage aréolaire, que sociale : l'enquête ne porte pas sur des objets, mais sur des personnes, et il serait dangereux de se contenter de l'hypothèse mythique de l'objectivité de la relation créée par l'enquête : la perception de l'enquête et de l'enquêteur par l'enquêté dépend largement de sa situation du moment, de son milieu social, de la technique de l'enquêteur, de la force du questionnaire, etc. La notion de « secret statistique », dont on comprend l'importance décisive pour l'obtention d'un résultat exact, est méconnue ou mise en doute par la plupart des enquêtés et, de toute façon, demeure un principe abstrait, secondaire au regard de la présence physique de l'enquêteur : d'où les comportements « aberrants », allant du refus de réponse à l'acceptation des normes implicites du questionnaire, en passant par tous les degrés de la défiance, de la dissimulation, voire du mensonge.

Le chiffre est un produit hautement élaboré. La complexité de son processus de production ne résulte pas de la maniaquerie des statisticiens, mais répond à la gageure d'une information collectée en société de masse. Le statisticien est dans la position du voyeur : pour que la multitude ne sature pas son regard, il use d'un trou de serrure pour rétrécir son champ et il ne peut éviter qu'on soupçonne sa présence. Aux entraves de l'inertie de la masse, ou aux réactions de ses marges, le statisticien oppose la multiplication des médiations ; grâce à elles, les grosses erreurs se transmutent une poussière de petites. Outre le risque de négliger la possibilité de leur cumul aléatoire, cette stratégie de quête du réalisme aboutit paradoxalement à une certaine perte de contact d'avec la réalité.

## **2. LES STATISTIQUES COMME MIROIR**

L'enquête emploi illustre bien les possibilités et les limites d'une investigation rigoureuse. Les scrupules qui l'entourent ont eu un effet répulsif, limitant ses usagers à un cercle restreint d'initiés, appartenant le plus souvent à l'INSEE. Analyses, commentaires et même modèles se nourrissent le plus souvent des chiffres des "demandes d'emploi en fin de mois" (DEFM) figurant dans les fichiers de l'ANPE. Les polémiques incessantes à propos de cette source, au lieu de la disqualifier, tendent à l'ériger en un élément permanent du spectacle que constitue le discours économique des médias ou des milieux politiques et syndicaux. Que l'on ne puisse de ce fait se limiter à un examen méthodologique est une évidence, mais, au-delà,

on peut se demander si la caricature de statistique que sont les DEFM, en grossissant certains traits, ne nous livre pas quelques vérités de l'enquête emploi.

### **L'ANPE fait le plein**

« Demande d'emploi en fin de mois », ça ne veut rien dire : la fin de mois fait référence à la date du dénombrement, sans que l'on sache qui est le demandeur d'emploi et pourquoi il est recensé. L'ancienne dénomination – « demande d'emploi non satisfaite » (DENS) – était un peu plus précise, mais l'insatisfaction y était trop voyante, qui outrageait les pudeurs d'un Etat Providence en proie au doute. Ce changement de « design » n'a pas modifié le contenu de la mesure, à savoir le stock des personnes qui, s'étant inscrites auprès de l'ANPE, ont été classées dans la catégorie 1 des « demandeurs d'emploi durable et à temps plein immédiatement disponibles ».

Retenons la sévérité du critère de disponibilité, mais surtout, l'acception restreinte du mot « emploi » : la définition se réfère à une norme d'emploi institutionnalisé, permanent et à temps plein, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est aujourd'hui bien obsolète. Et pourtant, il faut attendre mars 1983 pour voir comptabilisés les stocks de demandeurs à temps partiel (cat. 2) ou à durée déterminée (cat. 3), qui atteignent à cette date l'effectif de 190.000 personnes ! il a fallu près de 10 années pour que soit reconnu et évalué un phénomène correspondant tout à la fois à des aspirations (mi-temps féminin) et à des contraintes, celles d'un marché du travail rétréci, où les contrats à durée déterminée se sont multipliés.

Aux nombreuses critiques adressées à l'ANPE au sujet de ses activités statistiques, elle répond invariablement que sa fonction n'est pas de dénombrer « les chômeurs », mais d'accueillir et de placer ceux qui s'adressent à elle, chômeurs ou non, pour trouver du travail. D'où la typologie des demandes, calquée, pour l'essentiel, sur celle des offres, classant selon la nature de l'emploi cherché et indifférente à la situation présente (avoir ou non un emploi). Cette logique est difficilement attaquable sur le terrain gestionnaire qui est le sien, mais on pourrait alors s'attendre à plus de perspicacité de la part des observateurs : la liaison entre le chômage et les demandes d'emploi peut être fort lâche. En particulier, ne sont comptabilisés que ceux qui ont fait une démarche auprès de l'Agence ; or, cet acte volontaire n'est évidemment pas motivé par le civisme ou le désir de figurer dans les statistiques, mais par l'attente d'un service. Dans ces conditions, il est aisé à comprendre que la proportion de chômeurs (ou non) qui s'inscriront sera variable, selon l'ampleur et la qualité - réelle ou supposée - de l'action menée par l'agence.

En d'autres termes, les demandes d'emploi fluctuent au gré de changements de comportements que l'institution traduit, mais aussi suscite. Une brève rétrospective sur les DEFM montre à l'envi des tribulations qui tiennent à leur origine administrative : les statistiques établies par les administrations sont, au premier chef, le reflet de leur action et il ne peut en être autrement. illustrons ce point. Au premier stade, naît l'objet statistique, le « demandeur d'emploi » : si on néglige les rares actifs employés, c'est un chômeur qui demande et mérite une intervention administrative. Jusqu'en 1968 il y en a peu et il suffit des vieux « bureaux de la main-d'œuvre », localisés en zone urbaine, à l'aspect plutôt misérable, dont la fonction de fait est d'être l'antichambre obligatoire pour accéder aux subsides de l'assurance chômage ou de l'aide publique. Dès 1968, bien que le niveau du chômage (surtout si on l'évalue à l'aide des DENS !) soit très bas, on s'inquiète : les effets du baby-boom d'après-guerre, de la montée des taux d'activité féminins etc., se conjuguent pour accroître le nombre des actifs dans un contexte où la croissance de la productivité du travail rapide, les mutations prévisibles de l'appareil productif, le ralentissement de la « tertiairisation » etc.,

limitent les besoins d'embauche. Trois ans plus tard l'ANPE est créée grâce à des dotations budgétaires généreuses, en rapport avec un vaste programme : amélioration de l'implantation géographique, extension de la capacité d'attraction, tant par la meilleure centralisation des offres d'emploi que par la distribution d'aides plus diversifiées et moins sélectives. Aux travailleurs licenciés, qui formaient l'essentiel du public des bureaux de la main d'oeuvre, se joignent des démissionnaires, des jeunes à la recherche d'un premier emploi etc., à qui l'on offre, à défaut d'indemnités, le bénéfice des assurances sociales.

Le succès de l'opération est fulgurant, l'Agence fait le plein et les observateurs avertis diagnostiquent une croissance « anormalement rapide » des effectifs recensés : l'accroissement « apparent » (de l'indicateur) est supérieur à l'accroissement réel (du phénomène), il y a « dérive » des DEFM. Le phénomène est indéniable, mais il ne faut pas se leurrer sur sa signification. Le nouveau niveau absolu atteint n'est pas fictif, mais au contraire plus proche de la situation réelle : s'il est plus élevé c'est parce qu'une proportion plus grande des chômeurs font la démarche d'inscription et parce que l'instrument d'observation couvre un champ moins restreint. Il n'y a donc pas, comme certains le prétendent, révélation d'un « chômage caché », et, d'ailleurs, il apparaissait fort bien dans l'enquête emploi... D'où le regain d'intérêt qu'elle suscite ; mais les vieilles suspicions demeurent et quand il s'agit de calculer les effets de la « dérive », on lui préfère divers bricolages statistiques ou économétriques.

### **La tentation du vide**

À ce stade, la gestion sociale du chômage a fait de grands progrès, juste à temps... pour que, du fait de la crise, les statistiques s'envolent. Phénomène normal, tolérable pour le discret/suspect indicateur de l'enquête, mais inadmissible pour l'élément du « star system » que sont les DEFM. Dès 1975, et de façon accélérée à partir de 1977-78, se succèdent les réorganisations ou « rationalisations » du fonctionnement de l'ANPE, qui sont autant d'occasions pour modifier les règles de dénombrement : épuration des fichiers (75, 82-83), retard dans la prise en compte statistique et accélération des radiations (78), élargissement des catégories 2 et 3 (78-80). Sans doute argue-t-on de la nécessité et de la logique de ces modifications, mais ces explications - même lorsqu'elles sont correctes - fonctionnent comme des prétextes : l'objectif recherché est bel et bien, dans une conjoncture économique et politique critique, de masquer la croissance devenue trop rapide d'un phénomène que l'on s'était plu à révéler au cours de la période précédente.

Il s'avère vite que l'artifice consistant à utiliser un étalon de mesure élastique ne peut être qu'un pis-aller. A partir de 1978, l'Etat procède à une véritable gestion sociale des chômeurs. L'un des points importants est la réforme progressive de l'ANPE, officialisée en 1980 : conformément aux recommandations du rapport Farge, il s'agit de faire de l'Agence un organisme qui se préoccupe surtout du placement des demandeurs et de leur orientation vers les filières de formation/perfectionnement. Pour cela il faut décharger l'ANPE des tâches purement administratives qui lui incombent du fait de son rôle d'antichambre à l'aide sociale : les instruments de son essor sont devenus trop encombrants. Cette opération, appelée « recentrage » dans le discours administratif, est progressive, et limitée parce que les ASSEDiC se refusent, tant à prendre en charge ces fonctions coûteuses, qu'à accepter leur suppression, qui conduirait « à payer à guichets ouverts ». L'ANPE continue donc à enregistrer et contrôler les demandeurs indemnisables, tâche qu'une série de mesures de fond ou de circonstance allège quelque peu. En 1982, c'est la réforme du régime des allocations, qui diminue le nombre des bénéficiaires : dès l'été 1983 le nouveau système a amputé de

150.000 personnes le nombre des indemnisables. Dès 1979-80, l'Agence a perdu – théoriquement - l'un de ses facteurs attractifs du fait de la modification de la loi sur la Sécurité Sociale. Toutes ces mesures ne sont pas motivées par la volonté de manipuler les statistiques, mais leurs auteurs n'ignoraient pas leurs effets. Le plus drôle dans l'affaire est qu'au moment même où l'on tente de fait de décourager l'inscription, les chômeurs, par habitude ou par inquiétude, se présentent proportionnellement davantage à l'Agence...

Si les motivations sont impénétrables, et parfois curieusement insensibles aux incitations, les aiguillages sont plus sûrs. La gestion directe des demandeurs d'emploi, inaugurée en 1972 avec la création du Fonds National pour l'Emploi, a pris une ampleur considérable. Les effets sur les effectifs recensés sont évidents : l'avancement de l'âge de la retraite renvoie dans l'inactivité une partie des actifs (pas seulement des chômeurs) et les « contrats de solidarité », qui succèdent aux « pactes-emploi », dégonflent transitoirement, et opportunément à l'automne, l'effectif des jeunes demandeurs devenus stagiaires (actifs occupés) ou renvoyés en formation (inactifs). Si l'on avait encore gardé quelque espoir de tirer quelque chose des chiffres, comment, maintenant, ne pas y renoncer : sans doute, on peut essayer d'évaluer l'influence de chacune des mesures, l'ajouter au total, mais rien ne garantit que le résultat obtenu sera plus « juste ». La vérité, depuis toujours dans le cas des DEFM, c'est qu'on ne sait pas quelle correspondance existe entre le pseudo-indicateur et le nombre des chômeurs et a fortiori comment elle évolue dans le temps. L'INSEE étudie régulièrement la question dite du « recouvrement », c'est-à-dire la relation entre les DEFM et le chômage BIT : les deux ensembles sont en intersection, c'est-à-dire qu'il existe (en se limitant à cet aspect global et grossier du problème), des chômeurs-BIT qui ne sont pas « demandeurs d'emploi » (chômeurs non-inscrits) et réciproquement des inscrits non-chômeurs, qui ne sont pas nécessairement des moutons noirs de l'assurance chômage (cf. sur cette question complexe, « Compter les chômeurs... »).

## **Chômage sans chômeurs**

L'existence de cette intersection amène inévitablement à poser un problème : le chômage BIT n'est-il pas, lui-aussi, influencé par les heurs et malheurs de l'assistance aux chômeurs ~ il est facile de montrer qu'il subit des effets directs et indirects. Ceux-ci sont sans doute les moins importants, mais on ne saurait les négliger. Certains sont impossibles à évaluer : par exemple il est sûr qu'un certain nombre de personnes, parce qu'inscrites pour le principe à l'ANPE, redoutent un contrôle administratif et se fabriquent un profil de chômeur à l'enquête. Dans le même ordre d'idée, il est vraisemblable que le chômage BIT inclut pas mal de « chômeurs découragés » en fait, mais qui maintiennent leur inscription à l'ANPE : or, celle-ci est considérée, ce qui est logique, comme « un acte effectif de recherche d'emploi ». L'inscription, même déconnectée comme elle l'est à l'heure actuelle des avantages sociaux, attire ainsi un certain nombre de personnes et les institue en tant que « chômeurs » à l'enquête. Les effets directs sont ceux de la gestion sociale des chômeurs. Un retraité, un stagiaire etc. ne sont pas des chômeurs et il est normal que l'indicateur en tienne compte : l'expulsion individuelle des chômeurs est dûment enregistrée. Mais alors, suffirait-il de pensionner les chômeurs pour qu'il n'y en ait plus ? On voit ici les limites de la signification d'un indicateur, et sa qualité intrinsèque n'y est pour rien : il synthétise de multiples interactions économiques, administratives, sociales, qui peuvent lui imposer des fluctuations erratiques, non significatives, à tel point qu'il devient impossible d'apprécier les tendances sous-jacentes beaucoup plus intéressantes.

Le chômage BIT, et a fortiori les DEFM pour lesquelles il s'agit d'un vice congénital, ne peuvent éviter de refléter l'action menée en direction du chômage, et de montrer les résultats obtenus. Mais il ne s'agit pas d'un témoignage innocent, car la position de l'indicateur est perverse : il n'est pas seulement instrument d'observation, mais aussi moyen d'évaluation a posteriori et de prévision. D'où le risque évident qu'il soit sujet à manipulation, mais surtout, bien au-delà, qu'il devienne le cœur d'une tautologie : on mesure pour agir et on agit en fonction de la mesure. Ce faisant, on modifie l'indicateur (c'est le but recherché), mais aussi son rapport à la réalité. On peut imaginer une quête infinie, d'ailleurs bien conforme à l'esprit d'escalier propre aux institutions, qui essaierait d'épuiser peu à peu tout le champ des chômeurs en créant sans cesse de nouvelles voies de garage, se targuant sans cesse de « grands succès » tout en générant, par un déséquilibre de la proportion actifs/inactifs, les conditions de la production d'un flux ininterrompu de nouveaux chômeurs.

## **Chômeurs sans chômage ?**

Cet effet a joué et joue encore, mais il faut aussi parler de son inverse : ne peut-il y avoir une infinité de chômeurs, sans que cela signifie le déséquilibre grave qu'on associe au chômage ? On se rappelle qu'au début de la Crise, on parlait d'un seuil au-delà duquel la révolution ne pouvait manquer d'éclater. Le million de chômeurs était aussi redouté que le fut l'an mil ; on a atteint et dépassé le double de ce chiffre, avec une diminution de conflits sociaux, même si certaines situations locales ont été ou seront critiques. Il ne suffit pas de dire, même si c'est vrai, que la borne était choisie de façon arbitraire : les chiffres actuels auraient été explosifs dans le contexte de 1970. Mais la croissance continue du chômage a profondément modifié les conditions d'alors dans une situation de « chômage massif prolongé », la position de ses victimes s'est banalisée, normalisée du point de vue social ; les amortisseurs institutionnels ont éliminé les plus gros risques de rupture ; le marché de l'emploi, en se transformant en un marché du travail aux contours flous, en assurant une

rotation rapide des demandeurs, a empêché que la demande excédentaire soit le fait d'un noyau d'exclus. L'un des résultats est que les deux millions de chômeurs de 1982 « n'équivalent » en rien à deux millions de chômeurs de 1970 et qu'il n'existe, dans la plupart des domaines où cela pourrait être utile, aucune possibilité de rapprocher, comparer ces chiffres.

On retrouve ici la question évoquée plus haut de l'obsolescence d'une représentation et de ses effets, particulièrement néfastes lorsqu'on procède à quantification : le chiffre présuppose nécessairement l'homogénéité de la population à laquelle il s'applique, et son abstraction donne facilement l'illusion du recul. De ce point de vue, il importe peu qu'il fournisse une image déformée du social, qui tromperait les acteurs : le vrai risque est que les décisions se polarisent sur le chiffre, qu'elles le transforment de facto en une finalité, alors même qu'elles l'ont modelé. Le miroir devient alors un miroir aux alouettes.

### **3. DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR**

Nous avons tenté de considérer l'opération de mesure comme un objet à part entière, justifiable d'une étude méthodologique qui déboucherait sur une ou des procédures scientifiques. Cette perspective s'est avérée insuffisante : un instrument d'observation n'est mis en place, et ne peut l'être, que par un pouvoir, en fonction de pratiques sociales. La mesure n'est pas indépendante du champ qu'elle observe, elle n'est pas seulement un témoin plus ou moins innocent, mais aussi un acteur. La statistique, c'est le maître qui observe ses valets par la fenêtre : il ne peut éviter qu'ils sentent sa présence, ni que la vitre lui renvoie son propre reflet. De ce fait, ce qui se passe dans le jardin semble une mise en scène, où des acteurs empruntés évolueraient comme au travers des modelés d'un visage.

Pour mieux comprendre les conséquences de ce positionnement, il nous faut une nouvelle problématique, qui supposerait que l'on puisse franchir le miroir, passer non pas derrière lui, mais de l'autre côté, dans ce monde sans matérialité où s'inversent et parfois se confondent la source et son image, où les reflets finissent par mener une existence autonome et irrationnelle. Ce franchissement est impossible, tout au plus un recul supplémentaire, une reconsidération des évidences, peuvent-ils nous en donner une idée.

Puisque le chiffre fait partie des enjeux et les polarise, qu'il traduit une volonté plus ou moins diffuse, il nous faut commencer par envisager les fonctions qu'on lui souhaite voir remplir et les autres, celles qu'il assume de façon plus ou moins inconsciente. Le cheminement part de la politique économique, qui a posé le plein-emploi comme souhaitable et accessible et a fourni ainsi l'essentiel du substrat d'un indicateur. La Crise, en paralysant les régulations, a ruiné les espoirs de gestion économique du chômage et entraîné une reconversion massive sur l'aspect autrefois secondaire de la gestion sociale des chômeurs.

Dans un cas comme dans l'autre, la mesure, bien que devenue superfétatoire, a continué de mener une existence semi-autonome. Haï et désiré, le médium est devenu message, mais lequel ?

#### **Mesurer pour gérer**

Le chômage est apparu très tôt comme un désordre majeur, parce que mettant directement en accusation le système capitaliste. Les libéraux ont bien tenté d'en donner une image positive, celle d'un mécanisme régulateur au service de «L'équilibre général», mais cette vision était et reste trop abstraite pour prendre sens dans des conflits vitaux et localisés. De plus, même si l'on s'en tient au niveau théorique, la crise de 1929 a réduit à néant la

confiance, déjà ébranlée, en des mécanismes naturels et automatiques. La polémique n'est pas close et ne le sera sans doute jamais, mais les économistes du « Welfare » et Keynes ont profondément transformé l'approche : le chômage est tout à la fois, une iniquité, une perte économique et un danger social, qu'il faut tenter de combattre, essentiellement par le biais d'une politique économique.

Le plein emploi devient une finalité, mais aussi une bannière dans le jeu politique, ce qui ne simplifie pas sa conceptualisation et encore moins sa définition pratique qui reste des plus incertaines : on tente de spécifier plusieurs seuils, depuis celui de l'inévitable ou du nécessaire - le chômage « frictionnel » -, jusqu'à celui de l'intolérable. Sans doute, ces spécifications changent-elles, selon les opinions ou les périodes, mais elles demeurent à chaque instant indispensables en tant qu'enjeux et en tant que normes. L'idée de « niveau général du chômage » ne naît pas seulement de l'attrait commun pour les indicateurs apparemment simples parce qu'uniques (cf. indice de prix), mais aussi du type d'analyse retenue. Ainsi, chez Keynes, l'agrégation est maximale, le chômage étant pour l'essentiel indifférencié, puisque provenant d'une seule cause, l'insuffisance de la demande effective. Mais les analyses actuelles, telles celles qui distinguent les chômages classique et keynésien, ne modifient que peu cette perception du phénomène, qui est incluse dans la volonté de gestion économique. Même si les indicateurs se démultiplient, ils restent des normes, éventuellement plus contraignantes encore, et ce n'est pas un hasard si l'imaginaire « fine tuning » des années 1960 s'originait dans ses tableaux de bords sophistiqués, où le clignotement des indicateurs enclenchait de façon quasi-automatique des interventions. C'est que, contrairement au marché auto-équilibré, qui permet et suppose que l'information soit limitée au seul niveau micro-économique (observation des prix), l'action régulatrice, par le niveau macro-économique où elle se situe et par son caractère « autonome », implique un calcul préalable et un contrôle permanent, opérations dont les mesures sont tout à la fois le référent et la preuve.

La crise a renvoyé au magasin des accessoires une part de cette quincaillerie. Non point qu'elle ne marche plus : les controverses poursuivies *ad nauseam* sur les « bonnes » politiques économiques voire les critiques qui parlent de crise des politiques économiques, font souvent l'impasse sur l'élément essentiel : ce ne sont pas les politiques et les instruments qui sont en crise, mais c'est un contexte qui interdit la régulation, ou plus exactement lui fait générer des effets pervers et le plus souvent cumulatifs.

Par exemple, le système d'assurance contre le chômage suppose que celui-ci est transitoire, sous peine de voir la redistribution dans le temps (accumulation des périodes de prospérité) s'effacer au profit d'une redistribution instantanée. Celle-ci a de médiocres effets économiques et exhibe de façon si crue l'exigence de solidarité qu'elle conduit le plus souvent à une intervention du budget de l'Etat, qui ajoute aux déficits indults par la crise économique D'où le risque d'accroissement des taxes ou de financement purement monétaire qui peuvent, à leur tour, accroître le chômage et donc les besoins de financement de l'assurance. Les politiques de régulation connaissent bien ces effets pervers et les redoutent : la preuve, c'est qu'elles se posent comme objectif d'empêcher que se mettent en branle les enchaînements en les bloquant très rapidement au moyen d'une intervention sur les variables dites autonomes. Or, à l'heure actuelle, ces actions ne sont pas inefficaces, elles sont impossibles ; les « variables » sont devenues pour une large part des paramètres ; elles ne sont plus des pôles d'impulsion, mais des réceptacles pour des contraintes qu'elles transmettent à toute la machine économique.

L'un des facteurs de cette situation nouvelle est l'accroissement du degré d'interdépendance des économies nationales, alors même que l'armature institutionnelle

internationale, qu'il s'agisse du GATT ou des organismes financiers ou politique supra-nationaux, est de fait en pleine déliquescence. Cette conjonction invalide l'hypothèse nationale sur laquelle repose la régulation et celle-ci ne peut qu'enregistrer la pression d'une «contrainte extérieure ». De ce fait, au travers des stratégies discordantes des divers Etats, émerge une norme moyenne, de croissance, d'inflation etc. qui s'impose à chacun d'eux et les politiques économiques se bornent à essayer d'amortir les effets désastreux de l'adaptation à la dite norme, en attendant l'action incertaine et en tous cas fort lente des stratégies industrielles.

Plus généralement, la conjonction du ralentissement de la croissance, de la concurrence internationale et des changements technologiques, se traduit par des mutations brutales qui provoquent une élévation sensible des taux de chômage. À ce stade, tout espoir de gérer par l'économie de la régulation le chômage disparaît. il ne reste plus qu'à prendre acte de l'existence des chômeurs et à en tirer les conséquences en matière d'intervention sociale.

### **Le spectre de la désintégration sociale**

Lorsqu'elles sont une simple redistribution instantanée de revenus entre ceux qui travaillent et les chômeurs, les allocations ne peuvent avoir qu'un faible effet macro-économique : si l'on retient une propension marginale à consommer décroissant avec le revenu, elles produisent une légère baisse du taux d'épargne moyen. Leur intérêt est plutôt de limiter des anticipations pessimistes conduisant par exemple à l'enchaînement fatal d'une baisse des investissements des entrepreneurs relayée par une hausse de l'épargne de précaution des consommateurs. Plus généralement, pour toute théorie qui considère le chômage comme inévitable, le chômeur est une victime involontaire que l'intérêt économique (le travail perdu ne se retrouve jamais) et le scrupule moral commandent d'aider. Dans une perspective marxiste, on dirait plus crûment qu'il faut assurer la survie et la reproduction) d'une force de travail provisoirement inutilisée, ce que ne peuvent plus faire les liens familiaux ou autres qui ont été dissous par le salariat. Ce schéma ne recouvre désormais qu'une partie de la réalité : dans une société opulente comme la nôtre, une part non négligeable de la population des chômeurs pourrait subsister (et subsiste effectivement) sans allocations. Dans ce cas, celles-ci sont surtout importantes par la continuité qu'elles assurent au fonctionnement du lien marchand, dans les formes propres au salariat. Cette continuité contribue au maintien de l'insertion sociale. Non point que le chômeur puisse se passer d'acquérir des marchandises produites par d'autres, mais il pourrait, voire devrait, rompre le rapport contractuel d'achat/vente et y substituer des formes diverses de délinquance et de violence, allant du banal vol à l'étalage, à l'émeute marchande ou au brigandage pur et simple. Le maintien d'un revenu minimal préserve la possibilité d'acheter, mais aussi l'autonomie minimale de l'indemnisé, qui lui permet de continuer à se comporter comme un consommateur : l'allocation est insuffisante pour subsister, mais elle est bien un mini-salaire, sur lequel le chômeur conserve un large pouvoir de décision et d'affectation, qu'il ne peut exercer sur les subsides familiaux par exemple. Il y a ainsi, au travers d'une diminution quantitative du pouvoir d'achat un maintien des formes du lien marchand propres au salariat.

On retombe alors sur les effets"«pervers" dénoncés de longue date par les libéraux qui, sans tous aller jusqu'à dire que les allocations créent le chômage, soutiennent qu'elles empêchent sa résorption. On connaît l'argument : il n'y a pas de chômeurs «involontaires », mais des offreurs de travail qui n'acceptent pas une rémunération inférieure au prix de marché ; celui-ci, faute de concurrence ne peut baisser, d'autant que jouent dans le même sens des rigidités, contractuelles, institutionnelles et syndicales. Pour ce prix, le «fonds des

salaires », qui est une donnée, n'autorise qu'un niveau d'emploi inférieur aux disponibilités. Si donc le chômeur se retire volontairement du marché, ce que les tenants du «*job-search* » ont caricaturé à l'extrême en faisant du chômage un moyen d'investissement en formation, c'est qu'il le peut, en particulier grâce aux allocations, qui disjoignent l'obligation de survivre de la vente du travail.

Il ne reste plus qu'à extrapoler pour voir les chômeurs devenus rentiers conduisant au double blocage, celui quantitatif du financement et celui, qualitatif et fatal, d'une société d'assistés. Et pourquoi n'évoquerait-on pas l'Empire romain et sa plèbe dévorante taxant l'Etat d'un contre-impôt de citoyenneté ? Une société duale ne sombrerait-elle pas, submergée par les vagues revendicatives « d'improductifs » qui exigeraient toujours plus de pain et de jeux, rackettant le secteur « productif » ?

On est évidemment loin de cette apocalypse : s'il existe une tendance incontestable au développement de tels effets pervers, il y a belle lurette que les organisateurs des systèmes d'indemnisation s'en sont avisés. Les allocations, tant par la limitation de leur durée d'attribution que par leur dégressivité dans le temps, maintiennent le chômeur en tension vers le marché du travail, pour le cas où l'attraction consommatrice n'y suffirait pas. Le barrage n'est pas sans failles, mais le colmatage est toujours possible. On peut même imaginer un exercice de recherche opérationnelle appliquée au social : l'A.P.C., « Aide Personnalisée au Chômeur », grâce à un savant calcul de programmation linéaire, prendrait en compte tous les aspects des situations individuelles y compris - pourquoi pas ? - les résultats de batteries de tests, et en déduirait le montant de l'assistance, sa durée et ses formes de distribution. Et il faudrait être bien naïf pour s'offusquer du cynisme d'une telle procédure : après tout, il ne s'agit que d'une rationalisation du principe sous-jacent aux aides, qui est de créer une insécurisation, dont on peut définir les conditions d'optimalité : limiter les risques de désintégration personnelle et sociale, sans pour autant autoriser une sortie du marché du travail qui se terminerait dans la fange de la rente.

C'est une évidence que l'action institutionnelle sur le social ne peut fonctionner sans une certaine coercition, la question étant de savoir si le mécanisme décrit ci-dessus agit de façon adéquate. Le « bon sens » et la logique inciteraient à répondre par l'affirmative. Or, cette problématique, dont on note que seule l'étiquette est libérale, est insuffisante : sa logique n'est qu'une tauto-logique connectée à des postulats étriqués. Le chômeur est ramené à un agent sans substance, impersonnel, supposé agir rationnellement, c'est-à-dire acceptant les conditions qui lui sont faites et cherchant à trouver la meilleure adaptation possible. Concrètement, on suppose qu'il admet les règles en vigueur sur le marché du travail. Cette condition préalable n'a rien d'évident : il faudrait que sa socialisation sur le marché du travail se fasse, alors même qu'il en est exclu. Il y a là une contradiction évidente autour de laquelle ont tourné de façon pertinente les vieilles polémiques sur le paupérisme et en particulier celles qui ont agité les économistes anglais, depuis la mise en place des dernières lois sur les pauvres (Speenhamland, 1795), jusqu'à leur abrogation (1834).

Malthus, qui, hors son goût fort prononcé pour la polémique, n'est pas responsable des réductions simplistes qu'on a fait subir à son principe de population, se pose le problème qualitatif de l'intégration sociale. Ses longs développements sur le thème « les pauvres sont responsables de leur pauvreté » ne visent pas tant à une politique activiste (dite improprement « malthusienne »), mais à un travail d'information, voire de propagande de paix sociale, comme en témoignent ces extraits de « *l'Essai...* » (p. 220).

*« (...) il est évident que tout homme appartenant aux classes inférieures de la société qui sera bien convaincu de ces vérités sera plus apte à supporter sa situation avec patience (...) si ces vérités étaient répandues progressivement (...) les classes inférieures*

*du peuple deviendraient plus paisibles et plus rangées (...) car elles auraient appris combien leur sort) dépend peu d'une révolution. La simple connaissance de ces vérités, même si elle n'avait pas assez d'influence pour inciter les pauvres à la prudence à l'égard du mariage aurait encore plus d'avantages en ce qui concerne leur conduite politique »*

Parmi ces « vérités » bonnes à révéler aux pauvres, ce jugement, applicable à l'ANPE et à tous les dispositifs modernes d'assistance, que les lois sur les pauvres « créent les pauvres qu'elles assistent » (id. p. 117). De là à proposer leur abrogation il y a un pas et Malthus, s'il était cynique et sans doute à cause de cela, n'était pas dépourvu de clairvoyance : en demandant la suppression progressive des lois sur les pauvres qui empêchaient à son sens les adaptations de se faire, il ne visait pas à une disparition des pauvres par euthanasie brutale, mais à leur usure productive dans et par le travail. Il s'agissait pour Malthus de les intégrer au salariat dont l'assistance les éloignait au moment même ou la mise au travail, l'embrigadement industriel, étalent la grande affaire du Capital. Les transformations rurales produisaient bien de la main d'oeuvre, mais il demeurait un statut alternatif au salariat, celui d'assisté ; or ce statut, dans la lignée de celui de l'ancienne mendicité et malgré les sujétions personnelles qu'il entraînait (« servage paroissial »), était subjectivement et objectivement préférable à celui de salarié dans les « satanic mills », ces moulins à hommes qu'étaient les fabriques anglaises. Au même moment, le Capital n'était qu'un rapport social embryonnaire, auquel ne suffisait pas que le travailleur soit « libre », des anciennes solidarités ou servitudes qui le liaient à la famille, au village, à la terre ou aux notables. Il fallait aussi que cet affranchissement n'offre pas d'autre issue à ses bénéficiaires/victimes que l'intégration aux rapports sociaux nouveaux.

C'est là le fondement de la position de Malthus dans la polémique qui l'opposa à Young. Cet agronome, émerveillé par les hauts rendements de la pomme de terre, souhaitait que les pauvres en étendent largement la culture pour subvenir à leurs besoins. Sa proposition était sans doute inspirée par des motifs charitables, mais son argument reposait sur le bénéfice qui résulterait, pour les paroisses et donc les propriétaires fonciers, de la diminution drastique des coûteux frais d'entretien des pauvres. Pour Malthus, il s'agit là d'une illusion qu'il combat avec vigueur : la productivité de la pomme de terre encouragerait les pauvres dans leur tendance à travailler un minimum pour vivre, ce qui conduirait à une situation où « *les habitudes de paresse et de turbulence auront contaminé le peuple et seront défavorables à la prospérité des usines* ». Comme dans le même temps l'autosubsistance se refermerait en partie, c'était peut-être porter un coup fatal à un marché du travail naissant, s'extirpant à grand peine des rythmes saisonniers propres à l'activité agricole, et fonctionnant encore trop comme un lieu de passage occasionnel où l'on vient grappiller un complément de revenu. Or, aux débuts de la Révolution industrielle, le travail collectif en pleine expansion reste tributaire d'une organisation, et de techniques, rudimentaires qui exigent de véritables salariés que l'on puisse plier à la discipline du travail, aux horaires contraignants, excessifs et réguliers, et plus généralement à des conditions de travail sur lesquelles il est inutile de revenir. Pour que la main d'oeuvre franchisse ce pas, il fallait que disparaissent tous les moyens d'échapper au travail industriel, qu'il s'agisse de l'autoproduction ou de la mendicité et qu'il ne reste d'autre choix que celui, impitoyable, de travailler ou mourir.

On le voit, Malthus ne se limitait pas à une vision purement fonctionnelle et de ce fait sa problématique n'est pas dépassée. Certes, la querelle de la pomme de terre est périmée : les progrès de la division du travail, l'industrialisation des produits et l'urbanisation rendent impossible, sauf de façon ultra-marginale, le retour à une autosubsistance significative. Il n'en reste pas moins que le chômage, en clivant la société en un de ses lieux fondateurs essentiels

développe des tendances désintégratrices. On retrouve sous la plume des commissions de planification et dans nombre d'études d'organismes internationaux l'évocation des dangers d'un chômage massif et prolongé. Ainsi, le rapport de Mac Cracken (OCDE 1977).

*« On ne saurait dissimuler les conséquences qu'un chômage prolongé risque d'avoir à la longue, qu'il s'agisse des tensions sociales, raciales et régionales et en fin de compte des attitudes à l'égard du travail et de la société en général » (p. 283).*

On n'impose ni n'enseigne le travail salarié : il fonctionne comme norme à partir de son universalité, de l'imprégnation qui en résulte sur les structures et les comportements. Comme le disait encore Malthus, *« les habitudes de travail ne s'acquièrent que par la régularité des emplois »*. Le chômage contemporain, s'il épargne davantage le « noyau dur » du salariat (population masculine 25-55 ans), est beaucoup plus brutal sur les « marges ». Il crée des zones de fracture, des dépressions sociales dans lesquelles la probabilité d'accéder à un emploi est si infime que le travail ne saurait, sauf considérable conditionnement préalable, continuer à être perçu comme une valeur sociale essentielle, ni même comme une « nécessité » naturelle. Sans doute, les difficultés psychologiques ressenties par nombre de chômeurs, alors-même qu'ils bénéficient d'une assistance correcte, montrent-elles qu'au-delà de son aspect de source de revenu, le travail fonctionne comme norme de reconnaissance sociale. Mais ce ressort est bien détendu pour les catégories mal intégrées à l'ordre du travail, qui constituent le réservoir des gros bataillons de chômeurs : immigrés de la seconde génération constitués en un lumpen prolétariat, pour lesquels le travail est peut-être le seul lieu de non marginalité ; jeunes sortant (ou exclus) du système scolaire dont ils n'ont retenu que le cadre infantilisant ; femmes qui tentent sur le tard de prendre ou reprendre un emploi et découvrent qu'il s'ajoute à leur activité domestique antérieure. Tous ceux-là n'ont pas eu le temps d'intégrer les habitudes de travail et à la limite, on comprend la tentation qu'exercent les « solutions » visant à entériner par l'exclusion pure et simple une marginalisation excessive : renvoyer l'immigré dans son pays, la femme au foyer, pousser le chômeur de plus de 55 ans à la retraite, c'est moins récupérer des emplois pour d'autres ou trafiquer les chiffres du chômage, que maintenir la fiction d'un marché du travail encombré, mais dont la « normalité » et le « sérieux » feraient obstacle à la contamination par les formes d'amateurismes qui se développent dans le sillage de l'intérim généralisé. Si l'on sauve ainsi l'homogénéité du monde du travail, on le mine de l'extérieur : l'activité domestique, la retraite, la formation, ont été peu à peu modelées en fonction des desiderata du monde du travail : qu'ils servent à celui-ci de repoussoir ou de faire valoir, ils se définissent toujours comme des complémentaires, des mondes dévastés, ou morts dès le départ, incapables en tous cas d'assurer par eux-mêmes une socialisation et a fortiori de se transformer en des pôles, où naîtraient des initiatives et s'élaboreraient des finalités.

C'est dire que l'éviction n'est pas la panacée et que la gestion du « chômage massif prolongé » doit étendre ses tentacules au delà de la subsistance économique ou du positionnement social et envelopper les relations interpersonnelles. Malgré l'envahissement de la marchandise, le travailleur ne se réduit pas à un « objet ». C'est ce qu'on néglige nécessairement en considérant le salaire sous son aspect de revenu, puisqu'alors on se polarise sur un prix, catégorie mécaniquement associée à celle de marchandise. Or, le salaire, c'est un aspect du rapport salarial, ensemble complexe de relations, de hiérarchie, de discipline, d'opposition et revendication C'est dans ces schémas qu'est produite concrètement, quotidiennement et par des rapports d'homme à homme, l'intégration des individus au système productif et, au-delà, à l'organisation sociale et à ses principes ou à ses valeurs. Le chômage ne supprime pas seulement le salaire, mais une cellule de base ou s'intériorise le rapport social. D'où la vieille tentative des syndicats de maintenir dans les cellules

d'entreprise les travailleurs licenciés ; d'où aussi l'échec de cette tactique : les camarades, les délégués syndicaux, les petits chefs et l'image lointaine de la direction, toute cette structure de sociabilité ne vit que pour et dans le travail. L'exclu ne peut s'y raccrocher et il ne lui reste qu'une solitude atomistique au milieu de ses semblables, les chômeurs, qui ne constitueront Jamais un groupe car quel groupe pourrait se définir par ce qu'il n'est plus ou pas encore.

### **Mirage fatal**

En élargissant la problématique du dénombrement, nous arrivons à ce résultat apparemment paradoxal de rétrécir assez largement le champ des usages du chiffre. La gestion des chômeurs dessine une multiplicité de portraits de chômeurs. La distinction qualitative, qui se résume d'ailleurs à une typologie, est ce qui importe le plus. Elle peut être complétée, illustrée par une évaluation quantitative, mais celle-ci suppose de multiples indicateurs élaborés dans une perspective fonctionnelle de gestion largement inutilisables pour la connaissance.

Mais alors, d'où vient la fascination que continue à exercer le nombre des chômeurs ? Eliminons tout de suite l'aspect secondaire, la volonté et le pouvoir de manipuler des masses naïves. Bien sur, en jonglant sur les « évolutions saisonnières habituelles », les séries brutes ou corrigées, en usant plus ou moins sournoisement des « contrats de solidarité » etc., l'habile commentateur peut toujours présenter les chiffres sous le jour qui lui convient. Ajoutons à cela que les media, en principe chargés de traduire le jargon, ne s'étouffent pas de scrupules méthodologiques ou pédagogiques, ou que leurs velléités en la matière achoppent sur une ignorance parfois surprenante.

Sans doute, mais qui en est abusé ? L'opinion publique est mal éclairée, mais à cause de cela, elle est plus sensible à ses impressions (tout aussi fausses) qu'à un discours, suspect parce qu'hermétique. C'est dire que le laborieux commentaire mensuel de l'évolution des DEFM, qui s'exaspère d'autant plus qu'il est vide de sens, ne fonctionne pas au premier degré, celui où le situent les polémiques sur le thème de l'information/désinformation, mais à un second degré, où le chiffre n'est plus un médium, dont il s'agirait d'apprécier la plus ou moins grande fidélité, mais est devenu l'essentiel du message.

Quel est ce message ? En premier lieu, celui, non pas d'une connaissance, mais d'une reconnaissance : le « chiffrage » d'une intervention, d'une politique, voire même d'une étude préalable, est l'opération par laquelle un problème vient à l'existence, émerge du brouillard de l'abstraction où il pouvait végéter depuis longtemps, pour passer dans la sphère de l'opérationnel.

D'invention, il devient innovation, par le biais du « combien », de gens, d'argent... En ce sens, le chiffrage est devenu l'équivalent d'une opération magique d'incantation, celle qui désigne le mauvais génie et précise les dons rituels qu'il faudra lui sacrifier. L'expression « prendre en compte » traduit bien cette association étroite entre la reconnaissance d'un fait et sa traduction par une mesure.

Si on réintroduit le cadre dans lequel se produit la mesure, nous assistons à une intéressante permutation du signifiant et du signifié : historiquement, les comptages sont les manifestations du contrôle et de l'appropriation par le pouvoir qui en est le promoteur. D'où les résistances immémoriales aux cadastrages et aux recensements de population. La pratique généralisée des statistiques n'a pas fait disparaître l'association mesure/contrôle, mais elle tend désormais à fonctionner à l'envers : le « pour contrôler on mesure » devient « si on mesure, c'est qu'on contrôle (ou qu'on va contrôler) ». A la limite, c'est l'effet Daubureau : ce même célèbre du début du siècle jouissait d'une telle réputation de drôlerie irrésistible que

sa seule présence signifiait le comique et déclenchait les rires. Le signe, à force de s'autonomiser du signifié, finit par s'y substituer : la mesure, c'est le contrôle.

Mais l'effritement du contrôle ne peut-il conduire à la disparition de la réaction pavlovienne ainsi mise en place ? Sans doute, mais la désintoxication peut être fort longue, car cet effet de signe ne naît pas de la Crise : il est permanent. Simplement, on tend à le négliger, ou au moins à le sous-estimer, lorsque le pouvoir réussit réellement à agir, à donner un contenu aux chiffres qu'il produit. A la limite, on peut se demander s'il y a jamais eu de contrôle « réel » des phénomènes économiques et sociaux. Le « fine tuning » est-il autre chose qu'un fantasme de l'économie politique et la régulation sociale est-elle plus qu'une modélisation de la sociologie ? Ne faut-il pas toujours une mise en scène du contrôle pour qu'il puisse réellement s'exercer ? Entendons-nous bien, il n'est pas question ici du carnaval compassé propre à la politique, qui serait subitement paré du génie de l'artifice, mais au contraire de la désarmante sincérité de tout pouvoir - jusqu'au plus cynique -, de cette sincérité qui le fait se prendre au sérieux et polariser ainsi le jeu social : qu'on le soutienne ou qu'on le combatte, on reconnaît implicitement au pouvoir une réalité, on le prend au sérieux. Ce n'est pas une novation de la société contemporaine, mais dans celle-ci le vide social est tellement intense que, tout autant que le « silence des espaces infinis » de Pascal, il est effrayant et insupportable. C'est tout cela qui fait exister le pouvoir, et en particulier sa forme étatique, qui se veut image de la convergence de tous les fragments sociaux éclatés, ou, plus exactement, incarnation spectaculaire d'une unité du social qui n'existe pas. Aussi, l'Etat est-il d'emblée ancré dans l'imaginaire et la simulation, tout à la fois incité et contraint à des jeux sur les signes du pouvoir. Cela ne veut pas dire qu'il puisse les manipuler à sa guise, en particulier il n'a pas toujours le choix du terrain : la prolifération statistique offre un spectacle médiocre à côté des jeux du cirque ou d'un triomphe impérial, mais chaque époque a l'imaginaire qu'elle peut.

Cette banalité est liée à la société de masse et elle dévoile mieux que le vrai spectaculaire la fonction du spectacle et le niveau auquel il agit, qui n'est pas celui de la séduction. Illustrons ce point à partir de « 1984 » de G. Orwell. On se souvient que dans chaque appartement se trouve un poste de télévision qui est en même temps une caméra. Le lecteur est bien davantage frappé par « L'œil » de Big Brother que par son image ou sa voix. Or, l'utilisateur ne peut complètement interrompre le son émis par l'appareil. Qu'est-il contraint d'entendre, en dehors des « shows » du Maître réservés à une écoute collective sur les lieux de travail ? Non pas un discours persuasif, ou insidieusement séduisant, qui aiderait à son conditionnement ; au contraire, une voix monocorde débite sans trêve d'oiseuses statistiques sur la production d'acier, détaillant les divers types de fonte et leurs tonnages respectifs... Personne n'écoute bien sûr, mais tout le monde entend et intègre le vrai sens du discours, l'omnipotence de Big Brother, qui voit tout, sait tout, surveille tout, choses et gens. Peu importe que les chiffres soient justes ou faux : personne ne croit à leur exactitude, mais il est impossible de trouver des preuves de leur fausseté dans un passé sans cesse remodelé pour s'adapter au présent.

Le chiffre fonctionne bien comme signe : il met en scène un pouvoir absolu mais pas nécessairement ou seulement totalitaire. Car, le discours du chiffre, c'est aussi celui de l'organisation, de la production, de l'intendance, du cadre de vie, organisation où la rationalité, la compétence, sont au service de chacun, le dispensant de se préoccuper de toutes ces questions dont les litanies statistiques figurent l'ennui. Comment, profitant quotidiennement des produits de cette belle machinerie et impressionné par tout ce savoir et tout ce pouvoir, comment ne pas ressentir une mesquine satisfaction, ou un sordide soulagement, d'avoir sa place dans un monde ordonné, où les fers à béton, les barils de

pétrole, les tickets vacances et les gens sont tous bien rangés sur les étages de l'édifice « social ». C'est le nouveau mythe du cargo où se serait infiltré un « *trickster* » ce personnage qui brouille sans cesse les cartes. D'un côté, l'Etat pour qui le nombre est avant tout la statistique, grâce à laquelle il voit tout. Il n'est pas parfait, mais il a la démocratie comme aléa porteur d'espérance. Et puis, quel qu'il soit, n'est-il pas toujours prêt à se pencher sur la misère ou les difficultés de l'existence de chacun ? Lorsque le monde de la marchandise se mure dans ses frontières infranchissables, les lois impitoyables de la solvabilité, lorsque, de ce fait, le chatouillis des tensions du désir qui le caractérise se transforme en insupportable frustration, la grande machine est là, qui recueille les exclus. De l'autre côté, lorsque nanti, même modestement, on vit la marchandise comme fête, jubilation individuelle, l'Etat semble froid, moralisateur et prébendier, taxant pour réglementer et réglementant pour taxer, créant du « social », moins par homogénéisation que par conglomération et re-massification permanente. Les deux faces, telles celles de Janus, ne pourraient survivre l'une sans l'autre, sauf de façon monstrueuse. Car, comment nier leur accouplement lorsque derrière l'opposition public/privé, social/marchand, se profile plus qu'une similarité, une identité de fonctionnement qui se prolonge jusque dans la communauté de perversion. Dans un cas comme dans l'autre, on capte des insatisfactions, on les oriente vers un produit ou une aménité, on organise une réponse à une demande qui subit de ce fait une puissante amplification. Et lorsque, grâce à cela, l'insatisfaction est devenue générale, il ne reste plus qu'à offrir, à procurer un apaisement qui ne saurait être que passager, puisqu'il résulte de la disparition d'un symptôme, derrière lequel la course monotone et illusoire à la satiété se poursuit sans trêve.

Ce duo sans grâce du bien et du mal, qui ne semble avoir d'autre but que de mettre en valeur les protagonistes, s'alimente et se justifie grâce à la mesure et au calcul. Non seulement la gestion de la marchandise et du pouvoir ne pourrait se passer de référent quantitatif, mais elle en exige toujours davantage. C'est un processus hystérique : le chiffre « a tout perdu sauf la raison » mais on préfère ne pas voir que sa scolastique dissimule une fiction, celle d'un monde où l'on sait ce qu'on doit faire, ou ce qu'on fait, en administrant comme preuve qu'on peut le faire. « Je peux, donc je sais » pourrait être le slogan d'un cartésianisme moderne.

C'est là que la faillibilité du chiffre intervient. L'efficacité de l'action est un danger pour la connaissance : il y a tendance à la dissolution de la différence/distance indispensable entre la carte et le territoire, entre ce qui est observé, schématisé, manipulé, et la « réalité ». La tautologie serait proche si le chiffre n'était pas environné par son univers critique propre : définitions, enquêtes, probabilités, méthodes et querelles de méthodes, indépendance des statisticiens, sont autant d'éléments grâce auxquels on établit rationnellement le statut de reflet de la mesure. Tout le monde ignore tout de la théologie des prêtres du nombre, mais son existence suffit à exprimer l'imperfection du chiffre ; et c'est bien là l'essentiel : s'il est imparfait, c'est qu'il existe à côté, au-delà de lui une part de réalité. Sans doute, la quête de la précision, dans sa course infinie, réduit-elle l'écart mais sa démarche est asymptotique : chaque nouvelle étape n'apporte qu'un faible supplément d'Information, mais réaffirme par ses insuffisances l'existence d'une démesure, d'un lieu du possible qui ne se réduirait pas au prévu ou au probable. Or, c'est bien là la question, n'y-a-t-il pas longtemps que la carte s'est, pour l'essentiel, substituée au territoire, que le simulacre produit par la pensée rationnelle s'est emparé de la réalité et que celle-ci n'existe plus, dissoute, subjuguée par son reflet hypothétique ?

